



Cachan (94)

Ativités d'insertion pour mineurs non accompagnés

Alphabétisation

Union Pour L'enfance



Scannez le QR Code
pour candidater

Description

Notre établissement de protection de l'enfance, la Maison Paul Valéry, organise en journée des ateliers collectifs pour transmettre des savoirs de base et savoir-être aux jeunes que nous accueillons nouvellement et qui ne sont pas encore inscrits dans une démarche de formation ou d'emploi. Nous avons besoin de votre aide pour conduire des ateliers en semaine durant la journée. Votre mission principale sera d'animer des séances de soutien scolaire en faveur des mineurs accueillis. Les missions secondaires selon vos disponibilités seront de : faciliter la conversation en Français ; faire visiter la ville aux jeunes (découvrir les transports en commun, les commerces environnants, etc.

Informations pratiques

Localisation de la mission : 72 Allée des Champs Elysées 91080 Evry

Le projet de notre Maison Paul Valéry consiste à accueillir, héberger et accompagner vers l'autonomie 50 jeunes Mineurs et Majeurs étrangers confiés au département de l'Essonne dans le cadre de la protection de l'enfance. Notre intervention s'organise dans la mise en œuvre d'un accompagnement.

Pré-requis pour réaliser cette mission

Être majeur

Être à l'écoute des jeunes

Disposer d'un bon niveau de culture générale

Durée

3h/semaine

Fréquence

Idéalement les mercredis à partir de 14h30

Description de l'association

Notre association, l'Union Pour l'Enfance, est dédiée à la protection de l'enfance et accompagne depuis plus de 130 ans les enfants et les familles à toutes les étapes de leur vie et dans toutes les dimensions de leur personne.

Notre Maison Pauline Kergomard assure dans ce cadre l'accueil, l'hébergement et le soutien à des mères isolées et des couples avec enfants, en situation de précarité ou de détresse, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie sociale.

Formation des bénévoles

- Lors de la 1ère journée nous prévoyons un temps pour visiter l'établissement, présenter les équipes et les familles, présenter notre association, nos activités, nos procédures et le cadre légal dans lequel se déroule notre action.
- Nous remettons au bénévole les équipements, outils et matériels nécessaires pour exercer sa mission
- Le bénévole sera ensuite formé par un professionnel et sera suivi tout au long de sa mission par ce même professionnel
- Le bénévole sera invité aux évènements